

l'ECO

de la semaine

26 Juillet au 1^{er} Août 2025



SOMMAIRE

Énergie renouvelable - Une centrale hydroélectrique souterraine à Volobe	2
Stratégie touristique - Les voyages hors saison recommandés	2
ZLECAF : Appel pour une intégration économique accélérée.....	3
+261 Expériences Madagascar : un nouveau guide lancé pour la promotion de la destination	3
Rallye des Industries : une première édition réussie à Antananarivo.....	4
Partenariat - La Chine renforce son soutien au projet Tanamasoandro	4
Affaires étrangères - Roland Kobia convoqué par Rafaravavita fika Rasata	5
Énergie durable : Appel à projets lancé pour l'incubateur d'énergie durable	5
Entrepreneuriat : Sipem Banque rassemble les entrepreneurs d'Avaradrano	6
Commerce – La Grande Chine classée premier fournisseur de Madagascar au premier semestre de 2025 concentrant 26,28% de la valeur des importations malgaches	6
Lutte contre l'évasion fiscale – Madagascar franchit un grand pas dans les échanges de renseignements fiscaux, en déposant ses instruments de ratification du MAAC	7
Tiana Rasamimanana : « Il est urgent de rompre avec le modèle de l'exportation des matières premières »	7
Gouvernance économique - Échanges techniques à Paris avec l'OCDE	8
Maroc–Madagascar - La coopération au beau fixe	8
Transformation agricole - Les petits producteurs jouent un rôle important	9
Canal des Pangalanes : vers une autoroute fluviale	9
Transition énergétique : Madagascar officialise son adhésion au Sacreee.....	10
Coopération - L'Inde consolide ses liens avec les pays de la SADC	10
Carburants : baisse de 200 ariary pour le GO et le SP95	11
Promotion du tourisme : ORTANA sort un premier guide de randonnée.....	11
Droits de douane : les surtaxes imposées aux partenaires commerciaux des États-Unis par Donald Trump prendront effet le 7 août.....	12

Énergie renouvelable - Une centrale hydroélectrique souterraine à Volobe

26 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le début de la construction de la centrale hydroélectrique de Volobe est prévu pour 2026. Ce sera un modèle souterrain, semblable à celui d'Andekaleka, et doté d'une puissance installée de 120 mégawatts.

Les détails se précisent. La future centrale hydroélectrique de Volobe aura recours à la technologie souterraine, identique à celle d'Andekaleka. Elle sera dotée de six turbines de 20 mégawatts chacune, qui développeront au total une puissance de 120 mégawatts. Ces turbines seront installées sous terre, au bout d'une conduite forcée qui s'enfoncera dans le sol sur neuf kilomètres, avec 130 mètres de dénivelé.



« Un tunnel de neuf kilomètres sera creusé pour abriter le tuyau qui constituera la conduite forcée. Un autre tunnel, long de trois kilomètres, sera également creusé en aval des turbines pour évacuer l'eau jusqu'à la rivière », explique Rémi Hubert, directeur général du consortium CGHV, promoteur du projet Volobe.

La composante principale et visible en surface de cette super-infrastructure sera un barrage de retenue construit sur la rivière Ivondro, au niveau du site de Volobe, dans la commune d'Ambodilazana, située à près de 27 kilomètres de la Route nationale 2, où nous avons pu nous rendre. Selon les explications, lorsque le barrage entrera en fonction, le niveau du lac artificiel qui se formera atteindra 25 mètres de profondeur et s'étendra sur une superficie de 400 m².

« Le choix du site qui va accueillir ce barrage a été fait en fonction de plusieurs critères, dont, entre autres, la limitation des impacts sur les habitations, les activités économiques de la population et l'environnement. Mais il y a également des critères techniques, comme l'étanchéité de la paroi et du lit de la rivière. Il a aussi fallu chercher un endroit où la vallée est la plus étroite », précise Rémi Hubert, interrogé sur le site du futur barrage de Volobe.

Aucune date

Côté calendrier, le début de la construction des infrastructures est prévu pour 2026. Aucune date précise n'a, pour l'instant, été annoncée : « Mais ce sera après la saison des pluies et lorsque le niveau de l'eau aura baissé, c'est-à-dire pas avant le mois de juillet », précise le premier responsable de CGHV.

Pour l'instant, les efforts se concentrent sur la finalisation du financement du projet. Au total, le coût des investissements est évalué à près de 650 millions de dollars, dont 450 millions devront être empruntés auprès de banques et autres organismes financiers.

« Plusieurs créanciers sont déjà connus et ont manifesté leur intérêt. Nous continuons d'affiner les détails autour du projet, comme les impacts environnementaux et les aspects techniques, pour qu'ils puissent décider dans la plus grande sérénité possible », souligne le directeur général.

Si le calendrier est respecté, la centrale de Volobe devrait produire ses premiers kilowattheures d'électricité d'ici 2030. La première année de construction devra être consacrée à l'amélioration de la voie d'accès au site, actuellement dans un état chaotique. Le projet prévoit d'abord de réhabiliter la piste existante pour acheminer les premiers matériaux, mais une nouvelle route devra ensuite être ouverte pour permettre l'acheminement des équipements lourds. Un pont enjambant la rivière Ivondro devra, entre autres, être construit.

Stratégie touristique - Les voyages hors saison recommandés

IRINA TSIMIJALY | 26 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'ONTM lance un guide pour encourager le tourisme à Madagascar toute l'année, en valorisant des expériences authentiques et accessibles dans toutes les régions.

L'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) adopte une nouvelle stratégie pour dynamiser le secteur touristique : inciter les visiteurs à découvrir la Grande île tout au long de l'année, au-delà des périodes de forte affluence habituelles. Le lancement du guide « +261 Expériences Madagascar » marque une étape clé de cette démarche.

Présenté officiellement le 25 juillet à Antsahavola, ce guide recense une diversité d'expériences authentiques et accessibles dans toutes les régions du pays : activités nature, culturelles, sportives, gastronomiques, bien-être ou encore hébergements atypiques.

Publié en format de poche, bilingue (français-anglais), il sera disponible en version papier et numérique. Sa première sortie officielle est prévue lors du Salon

Solidarissimo à Colmar, en France, du 7 au 9 novembre 2025. « Nous voulons montrer que Madagascar peut être visitée toute l'année, et pas uniquement entre avril et octobre », affirme Tiana Rabetrena, directrice marketing de l'ONTM.

Jusqu'à présent, la majorité des arrivées touristiques se concentrent sur la haute saison, laissant les acteurs locaux démunis durant les longs mois creux. Pour y remédier, ce nouveau guide souhaite stimuler une fréquentation plus équilibrée, à la fois dans le temps et sur l'ensemble du territoire.

Guide collaboratif

Professionnels du tourisme, artisans, associations ou artistes peuvent soumettre leurs offres jusqu'au 17 août 2025 pour figurer dans l'édition inaugurale. L'appel à

participation concerne toutes les expériences déjà opérationnelles, originales et porteuses d'émotions.

« Nous recherchons des expériences concrètes, déjà opérationnelles, capables de susciter des émotions fortes et positives chez les visiteurs », précise Lalaina Rabemananjara, coordinateur général de l'ONTM.

Chaque proposition devra comporter un titre, un résumé, des photos, les coordonnées du porteur de projet, ainsi que la ou les périodes de disponibilité. Cela permettra aux voyageurs de mieux planifier leur séjour, y compris en dehors de la saison touristique classique.

Ce guide se veut un outil stratégique de visibilité et de promotion, malgré les contraintes d'infrastructure, notamment en matière de routes. L'objectif est clair : encourager un tourisme mieux réparti et plus résilient, porteur de retombées économiques durables pour les communautés locales.

ZLECAF : Appel pour une intégration économique accélérée

ANTSA R. | 26 JUILLET | MIDI-MADAGASIKARA

Réunis le 23 juillet 2025 à Casablanca, la Banque africaine de développement (BAD) et Casablanca Finance City ont lancé un appel fort en faveur de l'intégration économique du continent. Cette rencontre stratégique, placée sous le thème « Connecter l'Afrique – la voie ZLECAF », a rassemblé décideurs publics, opérateurs privés et institutions régionales autour d'un objectif commun : faire de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) un levier de transformation durable. Avec une population de 1,5 milliard d'habitants et un PIB de 3 400 milliards de dollars, l'Afrique représente un immense marché encore fragmenté. La mise en œuvre effective de la ZLECAF pourrait, selon les projections, accroître de 52% le commerce intra-africain d'ici 2035. Mais les obstacles restent nombreux, notamment en matière d'infrastructures, de compétitivité du secteur privé et d'harmonisation des politiques économiques.

Complémentarité

À travers l'Appel de Casablanca, les participants ont plaidé pour la création d'une plateforme dédiée au secteur privé autour de quatre priorités : faciliter l'accès aux marchés africains, développer des corridors d'infrastructures durables, renforcer l'intégration financière régionale,

et positionner les pôles financiers africains comme moteurs de la ZLECAF. « Ce sont les acteurs régionaux qui construiront les réseaux d'affaires capables d'activer les chaînes de valeur », a affirmé Joy Kategkwa (BAD). Lamia Merzouki (CFC) a, pour sa part, insisté sur le rôle central du secteur privé dans la concrétisation de cette ambition continentale.



Alors que l'Afrique affiche une dynamique de croissance remarquable, cette rencontre marque une première pierre vers une union économique plus intégrée, fondée sur la complémentarité, la connectivité et la valorisation du Made in Africa.

+261 Expériences Madagascar : un nouveau guide lancé pour la promotion de la destination

JEAN RIANA | 28 JUILLET | LES NOUVELLES

L'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) a officiellement lancé hier à Antsahavola son tout nouveau guide touristique, le « +261 Expériences Madagascar ». Cet ouvrage se veut un véritable recueil de partages d'expériences à vivre aux quatre coins de l'île. Le but étant d'offrir aux voyageurs une immersion complète dans ce que la destination a de plus authentique.

« Ce guide se veut être avant tout un outil de promotion de la destination tout en spécifiant que la Grande île est visible toute l'année », a déclaré Lalaina Rabemananjara, coordinateur général d'événements.

Pour faire simple, les expériences présentées dans ce guide visent à soutenir la dessaisonalisation du tourisme à Madagascar en proposant des activités accessibles tout

au long de l'année. « Les expériences positives partagées dans ce guide sont destinées à inciter de nouveaux voyageurs à venir à dans le pays, tout en donnant l'envie à ceux qui sont déjà venus de revenir », a souligné Lalaina Rabemananjara.

De son côté, la directrice Marketing, Tiana Rabetrena a spécifié que ce guide illustre le fort potentiel du pays pour toutes les branches du secteur telles que l'écotourisme, le tourisme sportif, le bien-être, le tourisme culturel ou encore le tourisme haut de gamme.

Le partage d'expérience en question n'est pas destiné aux touristes, mais aux professionnels du secteur qui dispose

de structures touristiques, associations, communautés, porteurs de projets et prestataires. L'ONTM a d'ailleurs lancé un appel à contribution à leur encontre afin qu'ils soumettent leurs propositions d'expériences avant le 17 août pour être intégrés dans la première édition du guide.

Elle a également ajouté que « +261 Expériences Madagascar sera publié chaque année en version imprimée et numérique, avec une diffusion internationale ». La première présentation officielle est prévue en France à l'occasion du Salon Solidarissimo qui se tiendra à Colmar, en novembre.

Rallye des Industries : une première édition réussie à Antananarivo

ARH. | 28 JUILLET | LES NOUVELLES

Le rideau est tombé sur la première édition du Rallye des Industries, organisée samedi au Novotel d'Antananarivo. Le binôme « ABS School – ArBiochem » a remporté la grande finale. De son côté, l'équipe « INSCAE – Star » termine en tête du classement général, après avoir accumulé le plus grand nombre de points depuis le lancement du concours, le 21 juin.



Au total, plusieurs équipes étudiantes et industrielles ont pris part à cette compétition inédite, conçue pour rapprocher le monde académique et celui de l'entreprise. Objectif : créer des liens, initier les jeunes aux réalités professionnelles et leur donner une base solide de culture générale.

« Je suis heureux d'avoir mené à bien cette première édition aux côtés de l'agence Mercatis », a déclaré Tiana Rasamimanana, président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM). Il a souligné le rôle formateur de ce type d'événement : « Les étudiants d'aujourd'hui seront les dirigeants de demain, peut-être même ministres ou présidents. Le Sim veut les accompagner pour qu'ils deviennent l'avenir du pays. »

Le président du Sim a reconnu que l'organisation n'avait pas été exempte d'erreurs, mais il insiste sur l'essentiel : « Nous avons réussi à offrir une belle finale. Ce genre de projet demande rigueur, stratégie et esprit d'équipe. Il n'y a pas de miracle, seul le travail paie. »

La cérémonie a réuni plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Industrialisation, celui de la Jeunesse et des sports, ainsi que les ministres de l'Agriculture, de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Institutions, partenaires et sponsors étaient également présents, contribuant au succès de l'événement.

Pour l'avenir, le Sim prévoit d'élargir la compétition aux établissements et industries des régions. « La demande existe, et nous voulons leur donner la même opportunité », a précisé Tiana Rasamimanana. Il a rappelé trois clés de réussite pour les jeunes : compétence, audace et confiance.

Partenariat - La Chine renforce son soutien au projet Tanamasoandro

IRINA TSIMIJALY | 29 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le projet de nouvelle ville Tanamasoandro continue de prendre forme. Cette fois, c'est la Chine qui vient renforcer son appui à travers un nouveau partenariat. Un accord a été signé en fin de semaine entre le gouvernement malgache, via le secrétariat d'État chargé des Nouvelles Villes et de l'Habitat (SENVH), et le groupe chinois Sinomach Hainan Development Co., en vue de mener des études hydrauliques sur le site du projet.

Ces études porteront sur des aspects clés comme l'accès à l'eau potable, le traitement des eaux usées, les réseaux d'assainissement, ainsi que la mise en œuvre du projet

« Fleuve Vert », une initiative écologique au cœur de la future ville.

Les premiers techniciens de l'entreprise chinoise sont attendus dans les semaines à venir. Le SENVH, dirigé par le ministre Gérard Andriamanohisoa, prendra en charge leur accueil et facilitera leur mission sur place.

Ce nouveau partenariat est le fruit direct des échanges entre le président de la République et des investisseurs chinois, lors d'une rencontre tenue à Pékin en septembre 2024. Il marque une nouvelle étape dans la coopération sino-malgache autour du projet Tanamasoandro.

Étape essentielle

Parallèlement à ce renforcement de la coopération, les autorités malgaches avancent sur un chantier jugé prioritaire : la cité ministérielle. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments administratifs destinés à accueillir les différents ministères du pays.

Pour le ministre Gérard Andriamanohisoa, c'est une étape essentielle : « Cette cité représente l'une des infrastructures de base de la future ville, et sa construction sera financée par l'État. »

Actuellement, un processus d'appel d'offres est déjà en cours. Pour rappel, le projet Tanamasoandro, annoncé en 2018, a fait l'objet de plusieurs réajustements géographiques avant de démarrer concrètement à Imerintsiasotsika à la mi-2021. Depuis, plusieurs infrastructures essentielles avancent : trois cents logements sociaux, routes principales (avec 1,85 km presque achevés), installations publiques, aménagement paysager.

L'enjeu, selon le ministre, est de montrer que les choses bougent sur le terrain, afin d'encourager les investissements privés à rejoindre l'aventure Tanamasoandro.

Affaires étrangères - Roland Kobia convoqué par Rafaravavita fika Rasata

TSILAVINY RANDRIAMANGA | 29 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Un post sur Facebook de Roland Kobia a provoqué sa convocation au ministère des Affaires étrangères. Rafaravavita fika Rasata en a profité pour rappeler la souveraineté de Madagascar.

« Madagascar est libre dans ses choix diplomatiques. » Ce sont les mots fermes prononcés par la ministre des Affaires étrangères, Rafaravavita fika Rasata, à l'issue de sa rencontre avec l'ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, Roland Kobia, en fin de semaine.

Le diplomate européen a été convoqué au ministère des Affaires étrangères après une publication sur son compte Facebook, dans laquelle il commentait de manière indirecte la remise de véhicules protocolaires par le gouvernement chinois à Madagascar, en vue du prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), prévu à Antananarivo. Une réaction jugée inappropriée par les autorités.

Dans une déclaration diffusée samedi sur la chaîne nationale TVM, Rafaravavita fika Rasata a expliqué avoir rappelé à Roland Kobia que les orientations diplomatiques de Madagascar relèvent exclusivement de sa souveraineté.

« J'ai rappelé à Monsieur l'ambassadeur combien il est important de maintenir le respect mutuel et les liens de confiance entre Madagascar et l'Union européenne. Cela doit se faire dans le cadre d'un dialogue franc et respectueux », a-t-elle déclaré.

Deuxième convocation d'ambassadeur en un an

À sa sortie du ministère, Roland Kobia a gardé la réserve diplomatique habituelle, se contentant de déclarer qu'il

« apprécie toujours les dialogues avec la ministre ». Un ton mesuré, mais un visage fermé, laissant transparaître une certaine tension.

Ce n'est pas la première fois qu'un diplomate européen est convoqué par la cheffe de la diplomatie malgache. En 2024, la prédécesseure de Roland Kobia, Isabelle Delattre, avait également été convoquée après avoir exprimé des critiques à l'égard de certaines décisions gouvernementales, notamment l'adoption de la loi autorisant la castration chirurgicale des auteurs de viols sur mineurs. Cette affaire s'était soldée par le départ de la diplomate, après que Madagascar a officiellement demandé son rappel à l'Union européenne.



À noter qu'en l'espace d'une semaine, c'est la deuxième fois que Rafaravavita fika Rasata réagit à une déclaration de Roland Kobia. Cette fois-ci, toutefois, elle n'est pas allée par quatre chemins : elle a directement convoqué l'ambassadeur de l'Union européenne.

Énergie durable : Appel à projets lancé pour l'incubateur d'énergie durable

ANTSA R. | 29 JUILLET | MIDI-MADAGASKARA

Les entrepreneurs malgaches, engagés dans la transition énergétique, ont une nouvelle opportunité pour donner de l'ampleur à leurs initiatives. L'appel à projets pour intégrer la deuxième cohorte de l'Incubateur d'Énergie Durable vient d'être lancé. Cette initiative s'inscrit dans le cadre

du programme « Financement intégré pour les énergies durables » (FIER), conduit par le PNUD, l'UNCDF et l'ONUDI avec l'appui du Joint SDG Fund et en partenariat avec la Présidence de la République et les ministères concernés. Ce dispositif s'adresse aux startups et aux

petites et moyennes entreprises qui proposent des solutions innovantes dans le domaine de l'énergie propre : solaire, biomasse, cuisson propre, transport bioénergétique, efficacité énergétique, cleantech et solutions numériques. Pendant six mois, les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement intensif alliant formation, mentorat stratégique et mise en relation avec des partenaires financiers et techniques.

Récompensés

À l'issue du parcours, une subvention viendra appuyer les initiatives jugées les plus prometteuses. L'accent est mis

sur la création d'un environnement propice à l'innovation et sur l'inclusion, en encourageant particulièrement les projets portés par des femmes et des jeunes. L'objectif affiché est clair : transformer des idées audacieuses en solutions concrètes et durables pour répondre aux défis énergétiques du pays. Selon les organisateurs, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 24 août 2025. À travers cet incubateur, les partenaires du programme veulent renforcer l'écosystème des énergies renouvelables à Madagascar et accélérer la transition énergétique, en donnant aux entrepreneurs les moyens d'agir.

Entrepreneuriat : Sipem Banque rassemble les entrepreneurs d'Avaradrano

ARH. | 29 JUILLET | LES NOUVELLES

Sipem Banque a organisé la quatrième édition de son « Club Clients », le 24 juillet à Analamahitsy. L'événement a réuni des entrepreneurs, TPE et PME de la zone Avaradrano. La banque poursuit ainsi son objectif, celui de créer un espace de dialogue et de mise en réseau pour les acteurs économiques locaux.



Après Antsirabe et Toamasina, cette rencontre confirme l'intérêt croissant des entreprises pour ce format. Depuis la première édition en décembre 2024, le Club Clients s'est imposé comme un rendez-vous attendu. Il dépasse

le rôle classique d'une banque en favorisant les échanges directs entre professionnels.

Les participants ont partagé leurs expériences avec Sipem Banque. Beaucoup apprécient la facilité d'accès aux services financiers proposés. « Avec des packs à partir de 8 400 ariary TTC par mois, même une microentreprise dispose d'un compte complet pour gérer ses activités. Et inutile d'avoir un long historique bancaire pour demander un crédit », témoigne un entrepreneur.

La banque propose aussi des solutions de financement adaptées. Ses offres ne se limitent pas aux crédits de production. Grâce à un réseau de partenaires, elles répondent aux besoins concrets d'investissement : achat de véhicules, équipements solaires ou matériels médicaux. Parmi ces partenaires, figurent CFAO Madagascar, Madauto, Probike, Bemoto, Vmoto, Pharmadiff, Solar et SolarMax, tous présents lors de la rencontre.

Le volet épargne n'est pas en reste. Sipem Banque a annoncé la prolongation de ses offres qui affichent des taux d'intérêt annuels de 9% et 9,5%. Ils visent à sécuriser et rentabiliser les excédents de trésorerie des entreprises.

Commerce – La Grande Chine classée premier fournisseur de Madagascar au premier semestre de 2025 concentrant 26,28% de la valeur des importations malgaches

30 JUILLET | 2424.MG

La Grande Chine demeure le premier fournisseur de Madagascar, en termes de valeur d'importation. Ce bloc économique, regroupant la Chine, Taiwan, Hong Kong et Macao, avait concentré 26,28% de la valeur des importations malgaches au premier semestre de 2025, d'après les données provisoires partagées par la direction générale des Douanes (DGD).

Comme indiqué par la Douane, la valeur totale des importations malgaches s'élevait à 11 606,7 milliards d'ariary durant les six premiers mois de cette année. Madagascar avait importé environ 293 900 tonnes de biens en provenance de la Grande Chine, valant 3 050,4 milliards d'ariary, représentant ainsi 26,28% de la valeur totale des importations malgaches durant cette période sous revue.

Les importations malgaches en provenance du « Moyen Orient » arrivent en seconde place. Madagascar y avait importé 1,191 millions de tonnes de produits, pour une valeur de 2 555,6 milliards d'ariary. C'est le bloc géoéconomique « Union Européenne » qui ferme le top 3 des fournisseurs de Madagascar, là où Madagascar avait importé environ 116 800 tonnes de produits, s'élevant à 1 765,6 milliards d'ariary.

La Douane indique donc avoir enregistré 11 606,7 milliards d'ariary d'importation au premier semestre de cette année. Et l'administration douanière indique avoir perçu 1 923,7 milliards d'ariary durant ces six premiers mois de 2025, comme elle l'a rapporté dans son tableau de bord du mois de juin.

Lutte contre l'évasion fiscale – Madagascar franchit un grand pas dans les échanges de renseignements fiscaux, en déposant ses instruments de ratification du MAAC

30 JUILLET | 2424.MG

Un grand pas. Les échanges de renseignements fiscaux avec les pays signataires de la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale ou la MAAC sont désormais facilités. Madagascar a déposé auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ses instruments de ratification de cette convention, lundi, pour une gouvernance fiscale transparente et un renforcement de la coopération internationale.

Selon les autorités malgaches, il s'agit pour Madagascar d'un tournant décisif dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales. La Grande île se dote désormais d'un instrument juridique multilatéral essentiel, d'après la ministre de l'Économie et des finances, Rindra Rabarinirinharison. Ce qui permet au pays d'être mieux armé face à l'explosion des flux des échanges internationaux et des flux transnationaux de capitaux qui favorisent les fraudes et les évasions fiscales internationales, lance-t-elle.

Madagascar avait ratifié la MAAC en décembre 2024 et avait travaillé sur le dépôt de l'instrument de sa ratification. Cette étape franchie permet dorénavant à la direction générale des Impôts (DGI) d'échanger efficacement des renseignements fiscaux et d'obtenir une assistance pour

le recouvrement des impôts avec tous les autres pays signataires de la Convention, y compris ceux avec lesquels elle n'a pas de convention bilatérale, indique le ministère de l'Économie et des finances.



Au niveau continental, grâce à la MAAC, le réseau d'échange de renseignements (ER) des pays africains est 3,3 fois plus important que leur réseau établi uniquement par le biais d'accords bilatéraux et régionaux. Dans son rapport de progrès, l'Initiative Afrique indique que les pays africains comptent 3 358 relations d'ER en vigueur dans l'ensemble dont 2 800 relations bilatérales (83%) sont couvertes par la MAAC et 558 relations d'ER (17%) sont uniquement couvertes par des instruments bilatéraux et régionaux.

Tiana Rasamimanana : « Il est urgent de rompre avec le modèle de l'exportation des matières premières »

30 JUILLET | 2424.MG

L'industrialisation est plus qu'un mot à la mode, c'est un impératif pour transformer l'économie malgache. Et le discours de Tiana Rasamimanana ne laisse pas de place au doute. Dans le cadre de la huitième semaine de l'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le président du Syndicat des industries de Madagascar (SIM) rappelle avec clarté l'urgence de rompre avec le modèle de l'exportation des matières premières. « Pour que Madagascar se dote de perspectives durables, il faut investir dans des infrastructures industrielles communes comme les zones économiques spéciales et les corridors logistiques », insiste-t-il. Pour Tiana Rasamimanana, il est indispensable de soutenir les petites et moyennes entreprises locales et d'encourager l'innovation dans des secteurs porteurs tels que l'agroalimentaire, le textile, voire le pharmaceutique. « L'industrialisation n'est pas un simple objectif, c'est une nécessité pour créer des emplois durables et réduire notre dépendance aux importations », affirme-t-il.

Ce changement de paradigme, il l'associe également à l'impératif de transformer l'agriculture. L'idée est alors de passer d'une agriculture de survie à une agriculture de transformation pour garantir la souveraineté alimentaire et stabiliser nos économies.

Le président du SIM se fait aussi le porte-voix de l'unité entre le secteur public et le secteur privé, deux acteurs qui doivent désormais unir leurs efforts pour relever les défis communs. Certains intervenants soulignent d'ailleurs, dans un élan de réalisme, que le marché mondial ne peut tolérer l'inaction et que chaque partie prenante doit prendre ses responsabilités pour que nos produits deviennent la fierté de notre continent.

La semaine de l'industrialisation apparaît ainsi comme une plateforme de dialogue, invitant à une mise en commun des potentialités de la zone océan-indien et des 15 autres pays membres de la SADC, ce qui en fait une opportunité dans la dynamique de la Zone de libre échange continentale africaine. Tiana Rasamimanana estime que « c'est en conjuguant les efforts du gouvernement et du secteur privé que nous pourrons espérer passer du stade des promesses à celui des actions concrètes ».

Conscient de cet enjeu, le Syndicat des Industries de Madagascar met en avant le label « Malagasy ny Antsika » pour sensibiliser les consommateurs à la qualité et à la valeur ajoutée des produits locaux. « Pour construire notre avenir, il faut faire aimer ce qui est malgache, et ce, en impliquant également notre jeunesse dynamique dans le processus d'industrialisation », conclut-il.

Gouvernance économique - Échanges techniques à Paris avec l'OCDE

IRINA TSIMIJALY | 31 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le 28 juillet, une délégation malgache, conduite par la ministre de l'Économie et des Finances, Hasimbelo Rindra Rabarinirinarison, a pris part à une réunion technique à Paris, en marge d'un grand sommet mondial organisé par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Cette rencontre a permis à Madagascar d'échanger avec des experts internationaux autour de thématiques clés liées à la gouvernance économique, à la gestion des finances publiques et aux politiques publiques efficaces. L'OCDE, véritable centre de réflexion stratégique, regroupe des spécialistes reconnus pour leur capacité à produire des données fiables et à proposer des modèles inspirants pour les gouvernements.

Pour rappel, Madagascar a rejoint l'organisation en 2024 en tant que 145^e membre, affirmant ainsi sa volonté d'adopter les normes internationales en matière de transparence et de performance économique.

La participation à cette réunion témoigne de l'engagement du pays à moderniser son administration économique en s'inspirant des meilleures pratiques mondiales. Elle illustre également le souhait de Madagascar de faire entendre sa voix dans un cadre multilatéral, à un moment où les défis économiques exigent des réponses collectives et innovantes.

Maroc-Madagascar - La coopération au beau fixe

TSILAVINY RANDRIAMANGA | 31 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

À l'occasion de la Fête du Trône, l'ambassadeur du Maroc à Madagascar a mis en lumière l'évolution des relations bilatérales entre les deux pays. Depuis la visite du roi Mohammed VI en 2016, plusieurs projets structurants ont été lancés, témoignant d'une coopération dynamique et en constante progression.

Depuis 2016, deux vagues successives d'accords bilatéraux ont été signées, couvrant un éventail de secteurs stratégiques. Parmi les plus récents figurent des accords sur la décentralisation, la santé et la suppression de visa pour les passeports officiels, renforçant la mobilité des cadres institutionnels.

Des projets emblématiques

Parmi les projets structurants, la réhabilitation du Canal des Pangalanes, annoncée lors de la visite royale, reste à l'étude. L'ambassadeur a indiqué que des études techniques ont été réalisées par la partie marocaine, mais que le lancement effectif dépend encore de retours attendus du gouvernement malgache.

Autre projet d'envergure : la construction d'un hôpital régional à Antsirabe, portée par la Fondation Mohammed VI pour le développement durable. Les travaux sont en bonne voie, a assuré Mohamed Benjilani, précisant qu'il ne reste plus qu'à finaliser certains aspects administratifs avant la phase opérationnelle.

Cette dynamique témoigne de l'ambition du Maroc d'ancrer sa présence sur le continent africain. Madagascar fait d'ailleurs partie des quelque quarante pays africains engagés dans une coopération universitaire active avec le Royaume, à travers l'octroi de bourses d'études pour les étudiants malgaches et des programmes de formation destinés aux militaires.

Un partenariat multiple, ancré dans le long terme, qui mêle diplomatie, développement et formation des élites.



Des projets qui avancent, une présence diplomatique renforcée et des liens qui se consolident. La coopération entre le Maroc et Madagascar poursuit son essor depuis la visite historique du roi Mohammed VI en 2016. Dans des domaines clés tels que la santé, l'éducation, l'agriculture ou les infrastructures, les résultats se matérialisent, traduisant une volonté commune d'approfondir un partenariat Sud-Sud aux fondements solides.

À l'occasion de la Fête du Trône, célébrée hier à la résidence du Maroc à Androhibe, l'ambassadeur du Royaume du Maroc à Madagascar, Mohamed Benjilani, a réaffirmé la vitalité et la profondeur des relations bilatérales. Dans son allocution, il a souligné les avancées enregistrées dans plusieurs projets.

« Les détenteurs malgaches de passeports diplomatiques ou de service peuvent désormais se rendre au Maroc sans visa, et vice versa. C'est un signal fort de confiance mutuelle et de proximité entre nos deux pays », a-t-il déclaré.

Transformation agricole - Les petits producteurs jouent un rôle important

IRINA TSIMIJALY | 31 JUILLET | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Hier, les petits producteurs ont été mis en avant à la Semaine de l'industrialisation de la SADC. Des financements adaptés renforcent leur rôle économique.

Lors de la troisième journée de la Semaine de l'industrialisation de la SADC, tenue au Novotel Alarobia, les discussions ont mis en avant le rôle des petits producteurs dans la transformation économique de la région. Organisée par la conférence des Minoteries de l'océan Indien, en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), la rencontre avait pour thème : « Financer une révolution agro-industrielle inclusive : mobiliser l'innovation, l'investissement et le commerce intra-africain pour une SADC transformée ».

Le FIDA, seul organisme financier international dédié à l'agriculture et au monde rural, soutient des projets qui impliquent directement les petits producteurs. Selon ses représentants, « le manque de financement reste une contrainte majeure, mais nous intervenons pour atteindre les populations rurales, en particulier les plus vulnérables ».

À Madagascar, un projet avec la société Soafairy SA montre comment l'investissement peut intégrer les petits producteurs dans les chaînes de valeur. Le projet prévoit l'achat de grains et de légumineuses auprès de 4 000 ménages agricoles, dont 35% dirigés par des femmes et 30% par des jeunes. Il inclut aussi la distribution d'intrants agricoles à 2 000 producteurs et le développement de la collecte à hauteur de 15 000 tonnes par an.

Mécanismes de financement

Le FIDA mobilise divers types de financements, alliant ressources publiques, en collaboration avec les États, et capitaux privés issus d'entreprises, de banques ou de coopératives. En partenariat avec plusieurs acteurs, il met en place des solutions concrètes pour les petits producteurs, telles que l'accès aux intrants, le recours

aux plateformes numériques ou encore l'utilisation d'énergies renouvelables. Les investissements non souverains, destinés directement aux PME rurales, prennent une place de plus en plus importante dans son action.

Avec un portefeuille de 7 milliards de dollars dans la région, le FIDA mobilise aussi des fonds climatiques, des investissements à impact, et des outils de réduction des risques pour attirer d'autres bailleurs.



« Le secteur privé devient un cofinanceur actif. Il fournit aussi des intrants, des technologies, et joue un rôle dans la structuration des chaînes de valeur », a précisé un intervenant.

Le Centre de la SADC pour la finance du développement (DFRC) soutient cette approche. Il appelle à renforcer les capacités des institutions locales, améliorer l'environnement réglementaire, et appuyer les projets agro-industriels à fort potentiel.

Comme l'a résumé un participant : « Les petits producteurs peuvent devenir un moteur de croissance s'ils disposent des bons outils et de financements adaptés ».

Canal des Pangalanes : vers une autoroute fluviale

JEAN RIANA | 31 JUILLET | LES NOUVELLES

L'État ambitionne de transformer le Canal des Pangalanes, entre Toamasina et Farafangana, en une autoroute fluviale, pour renforcer la connectivité dans les régions Atsinanana.

Dans cette perspective, le projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC) a initié une série de travaux destinés à valoriser ce corridor aquatique. Et la Banque mondiale accorde une importance à ce genre de projet, en dépêchant une délégation menée par son représentant résident à Madagascar, Atou Seck, accompagnée par l'APMF (Agence portuaire maritime et fluviale), pour une visite sur le terrain, notamment la voie entre Manambato à Toamasina.

Cette délégation de la Banque mondiale a pu constater de visu le potentiel économique du Canal des Pangalanes et d'identifier les projets d'aménagement nécessaire, pour

stimuler le développement dans la partie Est de l'île. A titre de rappel, le canal qui s'étend sur près de 700 kilomètres, a été construit à l'époque coloniale. Au fil des années, l'ensablement et l'accumulation des déchets a fait que le canal est devenu difficilement navigable.

De ce fait, une opération de curage a été entamée en avril 2024 à Toamasina. Le ministère des Transports et de la météorologie (MTM) a déjà informé de l'existence d'un projet qui vise à une meilleure circulation des embarcations, en élargissant progressivement le canal pouvant atteindre les 30 mètres de large contre 15 mètres à l'heure actuelle.

Infrastructure fluviale moderne

Ce projet d'autoroute fluviale consiste à renforcer les capacités d'accueil des voyageurs et des marchandises,

réhabiliter les infrastructures existantes, construire des équipements modernes, intégrer les dimensions touristique, environnementale et numérique....

Cette délégation de la Banque mondiale s'est également rendue sur le site où va être érigée la future Gare Fluviale

de Manangareza. Il s'agit d'un projet d'envergure porté par le gouvernement malgache et mis en œuvre par le Projet PIC avec également l'appui de la Banque mondiale, grâce à un financement additionnel dans le cadre du projet PIC3.

Transition énergétique : Madagascar officialise son adhésion au Sacreee

ARH. | 31 JUILLET | LES NOUVELLES

Madagascar officialise son adhésion au sein du Centre de la SADC pour les énergies renouvelables (Sacreee). Par cette signature, la Grande île devient le 12^e État membre de la SADC à rejoindre cette plateforme régionale.

Le ministre de l'Énergie et des hydrocarbures, Olivier Jean Baptiste, a signé le protocole d'accord intergouvernemental (Intergovernmental Memorandum of Agreement – IGMOA), actant l'adhésion de Madagascar en tant que pays membres de Sacreee, en marge de l'ouverture officielle de la Semaine de l'industrialisation de la SADC (SIW).



Le Sacreee créé en 2015, soutient les politiques nationales en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il a pour objectif de promouvoir un accès accru aux services énergétiques modernes et une sécurité énergétique renforcée dans la région de la SADC, en encourageant l'adoption des énergies renouvelables, des

technologies et des services énergétiques à haut rendement énergétique.

Pour Madagascar, où moins de 30% de la population a accès à l'électricité, cette adhésion devrait appuyer sa politique énergétique. Le pays pourra désormais bénéficier d'un appui technique, d'outils de financement, de formations spécialisées et de projets pilotes, pour développer un mix énergétique plus durable.

Défis énergétiques

Le ministre Olivier Jean Baptiste a souligné que « c'est un pas décisif vers un avenir énergétique plus sûr, plus vert et mieux intégré dans la région ». Cette adhésion devrait aussi faciliter l'harmonisation des normes avec les autres États membres et stimuler les investissements privés dans le secteur.

Dans un contexte économique où la transition énergétique constitue un challenge, le président Andry Rajoelina a rappelé que la production thermique reste coûteuse, pesant lourdement sur les finances publiques. Il a précisé que « le coût réel du kilowattheure atteint 30 centimes de dollar, contre 10 centimes facturés aux ménages ».

Pour réduire cette dépendance, « l'État prévoit l'installation annuelle de 100 MW de parcs solaires à partir de cette année, avec l'objectif d'atteindre 70% d'énergie propre dans le mix national d'ici 2028 », a évoqué le Chef de l'État malgache. Avec une part d'énergie renouvelable passée de 16% à 28% entre 2020 et 2024, Madagascar amorce un virage ambitieux. Et le Sacreee renforce cette dynamique.

Coopération - L'Inde consolide ses liens avec les pays de la SADC

TSILAVINY RANDRIAMANGA | 1^{ER} AOÛT | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'Inde multiplie ses initiatives diplomatiques et économiques auprès des pays de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC). En tant qu'observateur actif de cette organisation régionale, New Delhi souhaite renforcer sa présence en Afrique australe via des projets de coopération socio-économique concrets. Dans cette optique, un forum économique s'est tenu hier à l'hôtel Novotel Alarobia, en marge de la Semaine de l'industrialisation de la SADC. Cet événement a réuni des représentants des pays membres de la SADC ainsi qu'une importante délégation d'investisseurs indiens, conduite par la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Inde (FICCI).

« Ce rendez-vous vise à définir des axes de coopération dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la santé et

le commerce », a souligné l'ambassadeur de l'Inde à Madagascar, M. Bandaru Wilsonbabu.

Autosuffisance alimentaire

Deux protocoles d'accord ont été signés à cette occasion. Le premier entre le FICCI et le secrétariat de la SADC, le second entre le FICCI et la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de Madagascar. Ces accords marquent une étape importante dans l'approfondissement des relations économiques entre l'Inde, la SADC et Madagascar. Ils portent sur plusieurs secteurs stratégiques, dont entre autres la pharmacologie, l'élevage, la pêche, l'agriculture et les énergies renouvelables. Autant de domaines dans lesquels l'Inde souhaite partager son expertise et créer des partenariats durables.

Parmi les axes forts évoqués, la coopération en matière de sécurité alimentaire figure en bonne place. L'Inde, qui a misé sur des politiques agricoles ambitieuses pour atteindre l'autosuffisance, se propose de partager son expérience avec les pays africains, notamment Madagascar.

« Une collaboration entre le gouvernement indien et des entreprises privées actives dans le secteur agricole pourrait permettre de soutenir les efforts des pays de la SADC vers l'autosuffisance alimentaire », a affirmé Rajiv Wahi, chef de la délégation du FICCI.

Carburants : baisse de 200 ariary pour le GO et le SP95

ARH. | 1^{ER} Août | LES NOUVELLES

Les prix des carburants connaissent une nouvelle baisse pour ce mois d'août. Conformément au mécanisme d'ajustement automatique mis en place depuis janvier, les tarifs à la pompe sont revus dans le respect d'une fourchette de variation mensuelle de plus ou moins 200 ariary par litre. Ainsi, le gasoil passe de 4 900 à 4 700 ariary le litre, soit une réduction de 200 ariary. Le Super carburant (SP95) enregistre également une baisse identique, et s'affiche désormais à 5 120 ariary contre 5 320 ariary précédemment. Le pétrole lampant, très utilisé dans les zones rurales, voit son prix chuter de 170 ariary par litre, passant de 3 380 à 3 210 ariary. Ces baisses cadrent notamment dans la continuité des révisions tarifaires initiées ces derniers mois. Déjà en juillet, une réduction avait été appliquée. « Cette

tendance reflète l'évolution du prix du baril sur le marché international, notamment les cours enregistrés en avril, mai et juin », a assuré hier le ministre de l'Énergie et des hydrocarbures (MEH), Olivier Jean-Baptiste. Les autorités ajustent ainsi les prix locaux en fonction des moyennes mondiales, avec un décalage de deux mois. Pour l'administration public (MEH, OMH...) et les distributeurs pétroliers, il s'agit de garantir une transparence des prix et une répercussion équitable des fluctuations internationales sur le marché national. Pour les consommateurs, cette nouvelle baisse constitue un léger soulagement dans un contexte économique encore fragile, où les variations de prix des produits pétroliers influencent directement le coût de la vie et les activités économiques.

Promotion du tourisme : ORTANA sort un premier guide de randonnée

JEAN RIANA | 1^{ER} Août | LES NOUVELLES

L'Office régional du tourisme d'Antananarivo (ORTANA) a procédé au lancement du tout premier guide de randonnée pédestre de Madagascar au Radisson Blu Hôtel à Ambodivona. Selon l'ORTANA, ce guide de 128 pages, proposant 49 parcours à travers 27 communes rurales d'Analalama et 303 fokontany dans 8 districts, est le fruit de 15 années de travail acharné.

« Ces 49 parcours pédestres, minutieusement sélectionnés mettent en avant les plus beaux atouts de la Région Analalama », a déclaré Harimisa Razafinavalona, directeur exécutif de l'ORTANA. Il a ajouté que le guide propose trois types de parcours tels que le trek des collines sacrées dont 182 km en 9 étapes, les circuits balades avec 23 parcours et les randonnées classiques réparties en 14 parcours.

L'ORTANA a passé 15 ans à vulgariser la pratique de la randonnée pédestre dans la Région Analalama. Au fil des années, cette pratique a séduit le public pour en arriver à fédérer près de 10 000 passionnés de tout âge. A pieds, à vélo ou même à cheval, la randonnée est aujourd'hui une pratique dont la notoriété n'est plus à prouver. Raison qui a poussé l'ORTANA à confectionner ce guide qui va connaître une réactualisation tous les deux ans. « Ce guide de randonnée peut s'acquérir au prix de 40 000 ariary et disponible en vente au kiosque d'accueil et d'information de l'ORTANA à Antaninarenina », a fait savoir le directeur exécutif d'ORTANA.

La ministre du Tourisme et de l'artisanat, Viviane Dewa, a salué cette réalisation qui marque la professionnalisation

du secteur et se trouve également être un modèle inspirant de tourisme durable, conjuguant avec harmonie la valorisation du patrimoine culturel, le bien-être, l'artisanat local et les richesses du territoire malgache.



« Les retombées en matière de consommation locale par rapport à cette mise en tourisme de la randonnée sont estimées hors équipements à plus de 1,5 milliard d'ariary par an, touchant plus de 110 000 habitants », a conclu la ministre.

Droits de douane : les surtaxes imposées aux partenaires commerciaux des États-Unis par Donald Trump prendront effet le 7 août

1^{ER} Août | FRANCE INFO

Ces surtaxes, qui s'échelonnent entre 10% et 41% selon les pays, devaient initialement être appliquées dès le 1^{er} août.

Ce qu'il faut savoir

Pour la Maison Blanche, il s'agit de « restructurer le commerce mondial au bénéfice des travailleurs américains ». Le président américain, Donald Trump, a signé jeudi 31 juillet dans la soirée un décret imposant une hausse des droits de douane pour des dizaines de pays dans le monde. Ces surtaxes s'échelonnent entre 10% et 41%, alors que l'Union européenne, le Japon ou la Corée du Sud se voient appliquer une hausse des droits de douane de 15%. Suivez notre direct.



Un délai de sept jours

Les nouvelles surtaxes imposées sur les produits en provenance de dizaines de partenaires commerciaux des États-Unis commenceront à être collectées le 7 août, sept jours après la date initialement annoncée. Ce délai est prévu afin de permettre aux douanes de s'organiser, a fait savoir à la presse un responsable de la Maison Blanche à la presse. Cependant, les accords conclus jusqu'à présent sont le plus souvent des cadres de négociations aux détails assez vagues, devant ultérieurement déboucher sur des documents plus approfondis.

Des différences selon les pays

La plupart des pays cités se voient imposer 15% de droits de douane, quelques pays se retrouvant à un taux plus élevé, à l'image de l'Afrique du Sud, à 30%, la Serbie, à 35%, ou la Suisse, à 39%. Avec une surtaxe qui s'élève à 41%, la Syrie est le pays qui devra faire face au taux le plus élevé. Plus tôt dans la semaine, Donald Trump a également imposé un taux de 50% au Brésil, en représailles aux poursuites visant l'ancien président Jair Bolsonaro.

Le Canada visé par un décret à part

De son côté, le Canada est visé par un décret à part, qui fait lui passer les droits de douane sur ses produits importés aux États-Unis de 25% à 35%. Cette hausse concerne uniquement les produits ne transitant pas dans le cadre de l'accord de libre-échange nord-américain (ACEUM). « Le Canada n'a pas été en mesure de coopérer afin de réduire le flot de fentanyl et autres drogues » entrant aux États-Unis, a justifié la Maison Blanche dans un document, « et il a pris des mesures de représailles contre les États-Unis ».

La légalité de ces décisions mise en doute

Une cour d'appel fédérale a commencé jeudi à Washington l'examen d'un appel devant déterminer si Donald Trump a outrepassé ses pouvoirs constitutionnels en imposant ces surtaxes sans l'approbation du Congrès. Cela concerne les droits de douane quasiment universels, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas imposés à un secteur particulier comme l'automobile ou l'acier. L'avocat des plaignants, des petites entreprises ainsi qu'une dizaine d'États américains, a notamment dénoncé « un accaparement de pouvoir sans précédent de la part d'un président en 200 ans ».



📍 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

📞 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

🌐 www.ccifm.mg

✉ ccifm@ccifm.mg ✉ adhesion@ccifm.mg

🌐 **f** CCI France Madagascar

🌐 **X** CCI France Madagascar

🌐 **in** CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

